


République du Congo: Des autochtones se plaignent des impacts de la politique de conservation et de gestion des forêts

Lire la suite 

"Congo : pourquoi démocratiser l'accès aux ressources forestières de la Sangha", 6 avril 2020

Les forêts couvrent 60 % du territoire du Congo...Le secteur forestier est le second pourvoyeur d'emplois dans le secteur privé congolais et le bois, le second produit le plus exporté, après le pétrole. Pokola constitue une plaque tournante importante de l'activité forestière : elle abrite le siège de la Congolaise Industrielle des Bois (CIB), filiale du groupe Olam de Singapour. L'entreprise gère 2,1 millions d'hectares de forêts congolaises à travers ses concessions et...

L'essor de Pokola par la CIB représente un modèle de développement pour d'autres sociétés forestières...Mais derrière ce succès économique, se cache un autre récit plus complexe, moins réjouissant...De nombreuses populations autochtones...chasseurs-cueilleurs, traditionnellement nomades, vivent principalement dans les forêts tropicales du nord du Congo ainsi...La forêt est leur habitat et leur grenier : elle est indispensable à leur survie. Ces peuples subissent ainsi de plein fouet la déforestation croissante et la destruction de la biodiversité, qui s'ajoutent à la marginalisation et aux discriminations historiques dont ils font l'objet...

...certains autochtones Bakas à Pokola sont enthousiastes sur les changements survenus dans leur vie résultant de l'expansion de l'exploitation forestière. « La CIB construit des maisons pour nous. L'éducation de nos enfants est gratuite. Nos soins de santé sont également pris en charge », explique Gaston Dambo, 54 ans, chef de famille autochtone qui travaille pour la [radio communautaire Biso na Biso](#), gérée par la CIB. Mais seulement à quelques kilomètres de Pokola, une tout autre réalité, moins rose, se dessine...

« Nous voulons dix kilomètres de plus, car la population a augmenté et l'espace a diminué. Mais personne n'écoute nos doléances », s'inquiète Ange Zéphirin Elapa, 50 ans, dont les ancêtres possédaient cette terre. Elapa a également des préoccupations plus larges : « Notre terrain a été accordé à la CIB par l'Etat. Mais rien ne nous revient. Nous avons porté plainte contre cette entreprise qui doit reconnaître que ce terrain appartient à une famille ». La plainte contre la CIB est en cours au tribunal de Ouesso. « Les autorités ferment les yeux pour que nos droits fonciers ne soient pas reconnus », souligne-t-il.

Mais Paul Yves Nganga, responsable du programme socio-économique et faunique de la CIB, explique que les processus sont compliqués : « Les populations n'ont pas accès à l'information sur les obligations sociales [des sociétés forestières]. Elles confondent souvent obligations sociales (cahier des charges) et plan d'aménagement de la société. ».